



Le 30 novembre 2022

Objet : proposition d'**adhésion** à l'Office de Tourisme pour la saison **2023**

Madame, Monsieur,

Vous êtes un acteur de l'économie touristique vendômoise. Devenez partenaire de l'Office de Tourisme de Vendôme-Territoires Vendômois, profitez de notre expertise et soyez gagnant !

POURQUOI ADHÉRER À L'OFFICE DE TOURISME DE VENDÔME-TERRITOIRES VENDÔMOIS ?

Adhérer à votre Office de Tourisme = Bénéficiaire de nombreux avantages pour accroître votre visibilité et votre fréquentation

- intégrer un réseau de professionnels du tourisme
- être visible sur notre site web et sur nos réseaux sociaux
- démultiplier votre impact numérique en renforçant votre visibilité sur nos actions

VISIBILITÉ, PARTENARIATS, COMMERCIALISATION

L'adhésion à l'office de tourisme vous permet d'être un acteur majeur de nos politiques de **communication** et de **commercialisation**

- bénéficier d'un accueil touristique toute l'année
- commercialiser et amplifier votre offre avec le service réceptif groupes, affaires, affinitaires
- être partenaire lors des opérations de communication
- mettre en avant vos dépliants à l'office de tourisme
- être référencé sur nos éditions (e-brochures)
- bénéficier d'une mise en avant dans les actions de promotion
- participer à notre assemblée générale comme membre
-

UNE POLITIQUE NUMÉRIQUE AFFIRMÉE

En tant qu'adhérent à l'office de tourisme, vous bénéficierez de **services numériques spécifiques**, d'**accompagnements web** et d'une **équipe professionnelle**

- newsletter mensuelle
- renforcer votre commercialisation sur le site de réservation en ligne
- renforcer votre nombre de vues sur nos portails
- augmenter votre visibilité par une politique des like, des partages sur l'ensemble des réseaux sociaux
- valoriser votre offre par des visuels immersifs et séduisants
- être accompagné dans le service d'un wifi sécurisé, dans la e-reputation, dans la production de contenus,..

UNE APPROCHE PERSONNELLE DE L'ADHÉRENT

Devenir adhérent, c'est être **prestataire et partenaire** de l'Office de Tourisme. A ce titre, l'objectif est de créer une **relation individualisée avec chaque adhérent**.

- être informé en amont pour une meilleure organisation de vos activités
- bien comprendre votre demande et ajuster la façon d'y répondre au plus près de vos besoins particuliers
- conventionner pour respecter nos engagements et nos actions
- disposer des compétences d'une équipe professionnelle : Accueil, Commercialisation, Promotion, Communication, Numérique
- bénéficier de notre veille

Une **formule unique** vous est proposée : **le pack « adhérent 2023 »**, comprenant les services que vous utilisez le plus :

- une fiche de présentation sur notre site Internet de destination www.vendome-tourisme.fr (avec aide à la création de votre première fiche VIT)
- le relais de vos informations sur nos réseaux sociaux– pour donner une visibilité supplémentaire à votre offre sur les présentoirs de nos deux bureaux d'accueil (Vendôme ouvert toute l'année et Montoire-sur-le Loir ouvert en saison)
- la mise à disposition de nos éditions grand public
- une invitation aux 2 journées professionnelles (eductours) organisées chaque année
- un envoi de la newsletter destinée aux professionnels
- la mise à disposition des visuels de notre photothèque pour la conception de vos documents promotionnels ou de votre site Internet

Des options vous sont proposées si vous souhaitez accroître votre visibilité (insertions publicitaires sur nos supports papier ou écrans TV) ou bénéficier de certaines de nos actions (ateliers numériques par exemple).

Vous trouverez ci-joint le **bulletin d'adhésion** avec la présentation des options qui vous sont proposées.

L'équipe de l'office de tourisme reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,

Thierry FLEURY
Président de l'Office de Tourisme